



CCF SA

CENTRE DE CAUTIONNEMENT
ET DE FINANCEMENT

2016

RAPPORT DE GESTION



DES SOUTIENS FINANCIERS EN FAVEUR
DES ENTREPRISES VALAISANNES



business
★ Valais



CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA

Pré-Fleuri 6, Case postale 286
CH - 1951 Sion
Tél. +41 27 327 35 50
Fax +41 27 327 35 51
www.ccf-valais.ch

IMPRESSUM

Rédaction CCF SA, Sion
Photographies Lindaphotos, Sion
Graphic design Agence Meichtry, Sion
Impression Ronquoz Graphix Imprimerie, Sion
Parution Avril 2017

SOMMAIRE

- 04** MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 06** MESSAGE DU DIRECTEUR
- 08** PRÉSENTATION DE CCF SA
- 13** MISSIONS DE CCF SA
- 14** TÉMOIGNAGE
- 18** RAPPORT D'ACTIVITÉS
- 28** ENTREPRISES SOUTENUES
- 30** COMPTES
- 34** RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
- 36** CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 37** COLLABORATEURS/TRICES

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'exercice 2016 et la fusion du Centre de Compétences Financières et de l'OVAC marquent une étape essentielle dans le développement de notre société et de la promotion économique en Valais.

La fusion a logiquement mis sous un même toit des activités de financement jusqu'alors formellement réparties entre CCF SA et l'OVAC. Ces activités étaient déjà traitées par un opérationnel commun. Le fait que la fusion se réalise sous un sigle inchangé est en soi tout un symbole. Il exprime l'esprit très positif dans lequel ce rapprochement naturel a pu se réaliser.



Jean-Pierre Morand,
Président de CCF SA

C'est le lieu de saluer le travail de l'OVAC et de CCF SA et de leurs Conseils d'administration, incarnés par leurs présidents, Albert Bass et Pierre-André Roux. Ils ont œuvré pendant des années au service des entreprises et du développement économique de notre canton. Le moment venu, ils ont su conduire avec doigté et efficacité le processus d'intégration. Ils doivent être remerciés pour le chemin parcouru et son aboutissement dans la nouvelle société issue de la fusion.

Considérant le travail réalisé par ceux qui l'ont précédé, le nouveau Conseil d'administration prend la mesure des missions confiées à CCF SA et de la responsabilité de veiller à les mener à chef dans l'intérêt de l'économie cantonale.

Bénéficiant de la double assise que lui confèrent d'une part l'engagement de l'Etat et d'autre part l'apport précieux de ses partenaires privés, au premier rang desquels les banques, BCVs en-tête, nous nous réjouissons aussi de l'appui de nos actionnaires privés. Dans cette perspective, nous accueillons avec un plaisir tout particulier les coopérateurs de l'OVAC qui ont choisi de demeurer au capital de CCF SA.

Une structure renforcée et la confiance de l'Etat et de nos actionnaires seront indispensables pour affronter les défis qui se profilent.

La mise en œuvre des aides touristiques en est un premier. L'enjeu est nouveau et de taille : diriger au mieux les moyens importants mis à disposition pour maintenir et développer une offre compétitive dans un secteur essentiel pour notre canton, qui fait face à des conditions-cadre qui ne le favorisent pas en comparaison internationale.

Dans le cadre de nos aides traditionnelles, notre souci demeure de favoriser le maintien et le développement d'un potentiel d'emplois et de création de valeur dans le canton. Chacun mesure combien ceci ne va pas de soi, alors que le franc fort n'est pas encore digéré et qu'il n'est pas évident de convaincre des entrepreneurs, établis ou en devenir, que le Valais est, pour reprendre un mot utilisé dans un autre contexte, une « destination » attractive pour un développement d'entreprises. CCF SA ne peut agir que sur le plan du financement, qui n'est qu'un aspect parmi d'autres. Il fera cependant tout ce qu'il peut pour favoriser la réalisation de cet objectif.

Pour y parvenir, nous savons pouvoir compter sur les collaborateurs et la direction de CCF SA. Cet exercice particulier a vu leur charge de travail étendue avec le traitement des aides touristiques et être encore alourdie par le processus de fusion. Il a mis à l'épreuve et confirmé la qualité de leur engagement. Nous tenons à les en remercier.

Jean-Pierre Morand,
Président de CCF SA



*Une structure renforcée
et la confiance de l'Etat
et de nos actionnaires
seront indispensables
pour affronter les défis
qui se profilent.*

MESSAGE DU DIRECTEUR

Le CCF est mort, vive le CCF!

Fruit de la fusion entre l'Office valaisan de cautionnement et le Centre de Compétences Financières, le Centre de Cautionnement et de Financement SA a connu un premier exercice 2016 riche et exceptionnellement chargé.

En sus de la mise en place de notre nouvelle structure, notre société a connu un élargissement majeur de son champ d'intervention par la gestion des nouvelles aides dédiées à l'industrie du tourisme.

2016 aura donc été une année historique pour notre organisation, si l'on considère que notre capacité d'engagement (hors subventions) a augmenté en 12 mois de plus de Fr. 165.5 mios, compte tenu :

- de l'intégration des nouvelles aides au tourisme,
- de la fusion,
- des décisions prises par l'Etat du Valais d'allouer des moyens supplémentaires pour les sociétés industrielles et les jeunes pousses,
- de la décision de notre Conseil d'administration d'affecter une partie des liquidités propres de CCF SA à notre fonds d'investissement.

Avoir des moyens c'est une chose ; encore faut-il les utiliser intelligemment. Nous y travaillons chaque jour, avec les entrepreneurs valaisans qui sont le moteur de toutes nos actions. Si le volume d'engagements (hors garanties de construction) n'a cessé d'évoluer à la hausse lors des cinq dernières années (+ 15% entre 2011 et 2015), que dire de l'année 2016 ? En un seul exercice, ceux-ci ont connu une croissance de 55.2%, par l'octroi de Fr. 34.9 mios de nouveaux soutiens financiers ! Notre société a ainsi bouclé sa première année d'existence avec près de Fr. 102 mios d'engagements auprès de 400 sociétés, tous secteurs confondus. Vous aurez l'occasion d'en découvrir tous les détails dans ce rapport, au graphisme revu pour l'occasion.

Arsene Wenger, coach et manager du club de football d'Arsenal pendant plus de 20 ans, dit lors de ses interviews : « La responsabilité de tout manager est d'avoir une influence sur **les résultats, les individus, les structures**. Quand vous parvenez à avoir une influence positive sur ces trois niveaux, vous pouvez dire que vous avez vraiment fait votre travail ».

Au niveau des résultats, ces cinq dernières années, on constate une évolution positive du chiffre d'affaires et cela, sans augmentation du contrat de prestations signé avec le canton du Valais. Cela a été rendu possible puisque l'octroi de prêts directs (hors fonds du tourisme) a presque triplé. Les provisions nécessaires tant pour nos activités de capital-risque et de garanties de construction – activités dont les risques sont portés par notre société et non pas par l'Etat du Valais – ont connu une augmentation de 106%. Bien que ce niveau de provisions ne soit pas encore optimal, cela va dans le sens souhaité. Enfin, l'ensemble des engagements a connu une forte croissance, comme déjà mentionné plus haut.



Jacques Métrailler,
Directeur de CCF SA

Au niveau des individus, depuis 2012, fin de cycle oblige, une nouvelle équipe opérationnelle a été mise en place. La formation du personnel est importante pour que notre organisme détienne les compétences nécessaires à nos missions. Ainsi, Céline et Ralph ont suivi avec succès un CAS en Finance, Damien a obtenu un Diplôme d'Expert Finance et Controlling, alors que Milena terminera sa formation d'Economiste HES, en 2018. Je profite ici de les féliciter pour leur engagement! Malgré l'augmentation spectaculaire du volume de travail ces dernières années, la masse salariale n'a pas évolué depuis 2007 et notre société se trouve en sous-effectif. Après avoir alloué à CCF SA des moyens financiers supplémentaires, notre société doit se doter de ressources humaines suffisantes, si nous souhaitons maintenir le même niveau d'efficacité. Ainsi, ces prochains mois, notre personnel sera augmenté de 1.5 à 2 ept.

Du côté des structures et infrastructures, la fusion a été la suite logique d'une série de mesures prises depuis 2013, telles que la mise en place d'un comité directeur, la simplification des processus décisionnels ou encore la rénovation de nos locaux. Mi-2016, enfin, le renouvellement complet du parc informatique et la reconduction de la Certification Valais Excellence auront complété ce processus. De nouveaux moyens, nécessaires à la poursuite de notre mission, ont été dégagés, alors qu'un nouveau Conseil d'administration a été nommé. Celui-ci a immédiatement su prendre la mesure de sa tâche, permettant ainsi une continuation harmonieuse des activités. Je remercie ici particulièrement notre président Jean-Pierre Morand, qui n'aura pas compté ses heures, et notre vice-président, Mischa Imboden, toujours disponible.

Fort de ce qui précède, j'ose dire que nos instances décisionnelles (anciennes et actuelles) peuvent être fières du travail accompli, tout comme le canton du Valais peut l'être de son Centre de Cautionnement et de Financement SA, un organisme indépendant des milieux politiques, moderne et efficace. Non pas pour le prestige d'avoir une belle organisation, mais bien pour les effets positifs de celle-ci auprès des entrepreneurs valaisans, qui sont toujours au centre de nos préoccupations.

Jacques Métrailler,
Directeur de CCF SA

“

Sans compter les subventions accordées (Fr. 1 mio env. par an), notre nouvelle entité possède ainsi des capacités totales d'engagement de Fr. 285 mios sous la forme de cautionnements, de prêts directs et de garanties de construction.

PRÉSENTATION DE CCF SA

PRESTATIONS

CCF SA offre des prestations financières variées en faveur des entreprises valaisannes, pour qui elle constitue une source privilégiée de financement.

Ses possibilités d'intervention comprennent des aides financières cantonales:

- des prêts directs, via la gestion de plusieurs fonds étatiques et/ou privés,
- des cautionnements cantonaux facilitant l'octroi de crédits bancaires ou leasings,
- des possibilités de subventions (prises en charge d'intérêts et cofinancements) de démarches visant une amélioration de la compétitivité.

Pour bénéficier d'une prestation financière cantonale de CCF SA, au moins l'un des trois critères suivants doit être rempli:

1. innovation
2. réalisation d'un chiffre d'affaires de manière prépondérante à l'extérieur du canton
3. impact sur l'emploi important.

CCF SA est également l'antenne valaisanne de Cautionnement romand, qui propose des cautionnements en faveur de petites et moyennes entreprises, personnes physiques ou morales, en se portant caution pour un montant maximal de Fr. 500'000.-, tous secteurs confondus excepté celui de l'agriculture.

De plus, CCF SA émet des garanties de construction à l'intention des entreprises valaisannes du gros et du second œuvre.

Enfin, CCF SA intervient en faveur du secteur du tourisme en complément des aides existantes (crédit NPR, crédit hôtelier) via le fonds du tourisme et le cautionnement touristique.



*CCF SA,
votre source de
financement
en Valais!*

Concrètement, ces aides s'insèrent dans le cycle de vie des entreprises de la manière suivante :



Pour chaque demande, la rentabilité et la viabilité à terme du projet, son impact sur le tissu économique régional sont pris en compte.

CCF SA PEUT DONC INTERVENIR EN MATIÈRE DE SOUTIENS

- À L'INNOVATION
- À LA COMMERCIALISATION
- À L'INVESTISSEMENT
- AU DÉMARRAGE
- EN PHASE DE CROISSANCE
- EN SITUATION DE CRISE
- EN CAS DE REPRISE OU TRANSMISSION D'ENTREPRISE

BASE LÉGALE

Les activités de CCF SA découlent de la loi sur la politique économique cantonale du 11 février 2000 (LPEC). Le Conseil d'Etat demandait alors la création d'un centre de compétence pour l'octroi de cautionnements, de prises en charge d'intérêts et pour l'octroi de capital-risque et de proximité. A ce titre, notre société est au bénéfice d'un contrat de prestations qui fixe le cadre de nos missions.

La modification de la loi sur le tourisme du 9 février 1996, adoptée par le Parlement valaisan le 8 mai 2014, a institué de nouvelles aides financières en faveur de projets touristiques sous forme de garanties, ainsi que de prêts issus du fonds cantonal pour le tourisme. La gestion de ces aides a été confiée à CCF SA.

Cette organisation hors des services de l'Etat garantit à CCF SA une totale indépendance en matière d'analyse et de prise de décision, basées sur des critères exclusivement économiques.

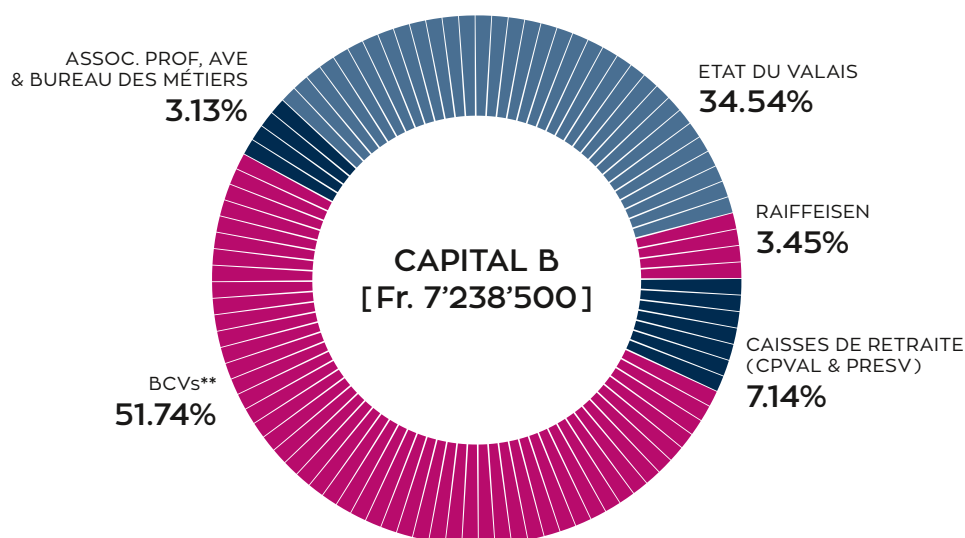
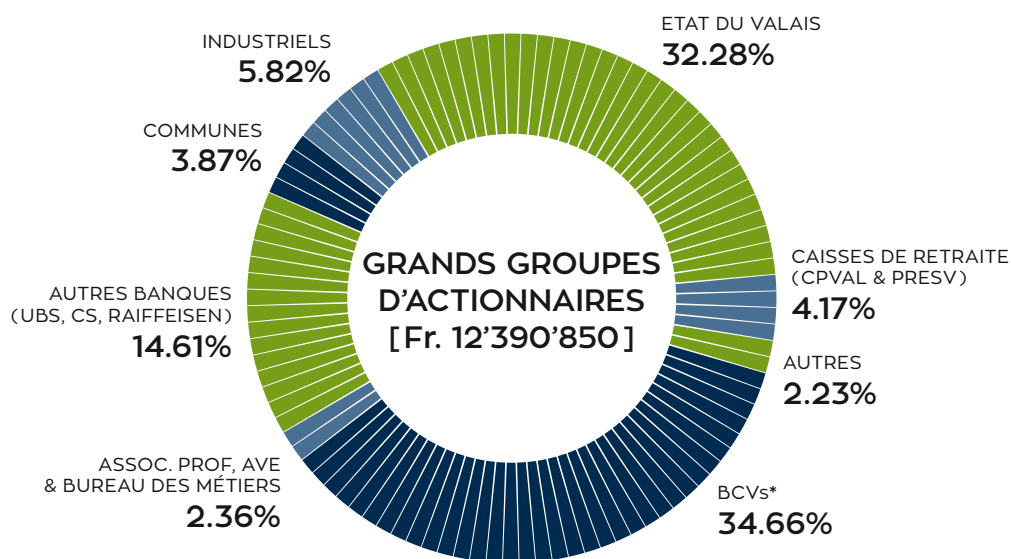
ACTIONNARIAT

L'actionnariat de CCF SA est composé:

- d'actionnaires de type A, dont la contribution se veut avant tout un soutien aux activités de la société en faveur de l'économie valaisanne
- d'actionnaires de type B, qui ont investi dans la société à des fins de rendement. Ils bénéficient à ce titre d'un droit à un dividende privilégié.

Le versement d'un dividende aux actionnaires B fait partie du business model choisi pour CCF SA par l'Etat du Valais pour développer une activité d'investissement professionnel dans notre canton.

Le capital-actions de CCF SA se monte à Fr. 12'390'850, en mains de 1'700 actionnaires, répartis de la manière suivante :



* dont 26.19% via le fonds sous gestion Valinvest

** dont 44.83% via le fonds sous gestion Valinvest

PARTENAIRES

CCF SA fait partie de **Business Valais**, la promotion économique valaisanne et propose à cet effet des prestations de services financiers à l'intention des entreprises et des entrepreneurs valaisans.

Les autres partenaires de Business Valais sont :

- Le Service du développement économique
- CimArk SA
- Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis AG
- L'Antenne Région Valais romand.

Ces partenaires sont compétents en matière d'accompagnement et de coaching aux entreprises, de recherche en financement, de transfert technologique, de formation, de mise en relation et de bien d'autres prestations.



LES MISSIONS DE CCF SA



CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

CCF SA intervient tous secteurs confondus - excepté l'agriculture - via des aides adaptées au cycle de vie de l'entreprise, via des cautionnements bancaires, des garanties de construction, des prêts directs et/ou des subventions.



EXPERTISE FINANCIÈRE

CCF SA est à disposition de toute institution publique devant effectuer des études d'investissements, dans le cadre de mandats spécifiques d'analyse financière et d'expertise budgétaire.



CONSEILS FINANCIERS

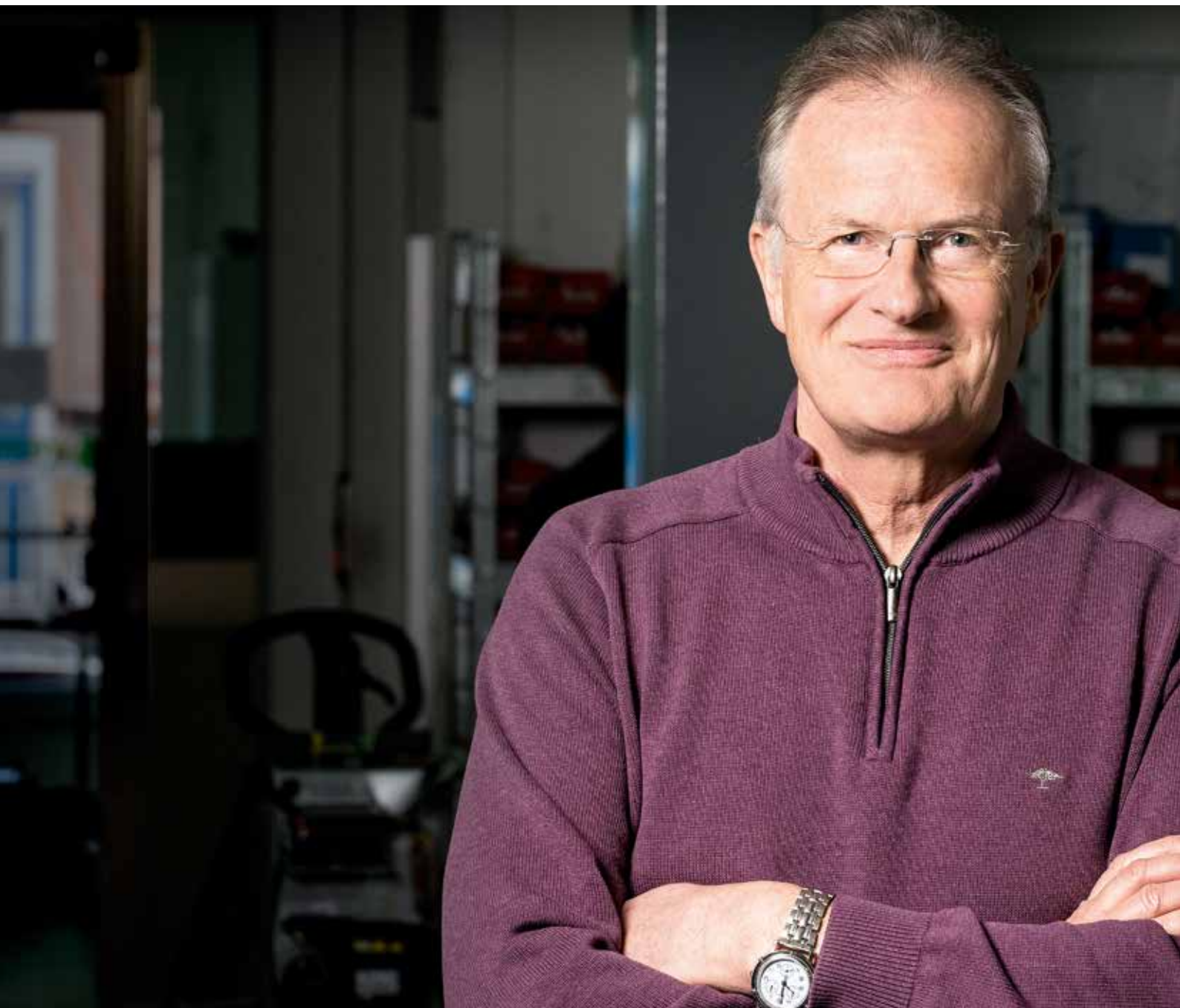
CCF SA conseille les entreprises valaisannes dans le cadre de l'évaluation du montage financier le plus approprié à chaque situation.



INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

CCF SA assure une coordination entre les différents bailleurs de fonds et favorise des mises en relations entre investisseurs privés et entrepreneurs via le Club valaisan des Business Angels.

EVERSYS SA, TECHNOLOGIE ET SAVOIR-FAIRE



*Jean-Paul In-Albon,
Directeur de Eversys SA, Ardon*



Les aides offertes par CCF SA s'adaptent au développement de l'entreprise

Fondée en 2009 par deux amis, Jean-Paul In-Albon et Robert Bircher, associés pour l'occasion à quatre ingénieurs, la société Eversys SA ne cesse de se développer. Active sur le marché des machines à café professionnelles automatiques, elle prend chaque année plus de place dans un domaine jusque là dominé par les fabricants italiens de machines à café semi-automatiques, dites traditionnelles.

Née en Valais, Eversys SA continue de voir son avenir dans le canton. Ses unités administratives, de vente et de production, ainsi que le cœur de son modèle d'affaires, son secteur Recherche & Développement (R&D), sont localisés aujourd'hui à Ardon. Une nouvelle unité de production devrait voir le jour prochainement, toujours dans la plaine du Rhône.

Dès le départ, CCF SA a su accompagner l'entreprise Eversys dans toutes les phases de son développement. Témoignage de l'un des fondateurs, Jean-Paul In-Albon.

Monsieur In-Albon, comment est née Eversys SA ?

Au départ, il faut avoir une idée. Et non seulement il faut que cette idée soit bonne, mais il faut aussi qu'elle puisse nous mener là où les autres n'ont pas encore été. En analysant le marché, nous nous sommes rendus compte que les machines à café automatiques destinées à l'HORECA (hôtellerie, restauration et cafés) ne jouissaient pas d'une excellente réputation. Pour le commun des mortels, ces machines étaient capables de faire du café, buvable. Et c'est tout. A l'autre extrême, le segment qualitatif de ce marché était occupé exclusivement par des machines manuelles traditionnelles, comme celles que l'on trouve dans les bars à café notamment en Italie. Nous avons pensé qu'une technologie alliant l'automatisation à la qualité du produit final pourrait couvrir un segment de marché encore inexploité. Nous avons donc initié nos recherches en ce sens.

Il y a un monde entre une idée et la création d'une entreprise florissante...

Evidemment. Mais nous avons eu la chance d'être toujours bien entourés, de pouvoir profiter des compétences et de la motivation de chacun. Robert Bircher et moi avons un long passé commun dans l'industrie et, au moment où l'entreprise pour laquelle nous travaillions a quitté le Valais, nous avons proposé à quatre ingénieurs valaisans qui y étaient employés de s'engager à nos côtés pour relever ce nouveau défi. Ensemble, nous avons fondé Eversys SA en 2009, avec des capitaux propres. Pendant deux ans et demi, nous n'avons fait que de la recherche et du développement.

Pendant deux ans et demi, nous n'avons rien gagné, mais investi : nous avons la comptabilité la plus simple du monde puisqu'elle ne comportait que des sorties... Puis, nous avons pu commencer la production et nous approchons maintenant des 2000 unités par année avec un carnet de commande bien rempli.

Quels ont été vos premiers contacts avec CCF SA et comment cela s'est-il passé ?

Nos premiers rapports remontent au tout début du lancement de l'entreprise. Alors que nous étions encore au stade du développement, CCF SA nous a rendu visite pour s'enquérir de nos éventuels besoins.

Quelles ont été les aides proposées ?

CCF SA nous a soutenus dès le début du projet par le biais d'un cautionnement et d'une prise de participation. Ensuite, nous avons bénéficié dans notre phase d'expansion d'un appui sous forme de cofinancement dans le cadre des expositions, des brevets, des nouveaux produits et des démarches commerciales.

Comment jugez-vous le dispositif d'aides mis à disposition des entreprises valaisannes par CCF SA ?

Le plus important a clairement été le fait que, grâce au soutien de CCF SA, notamment lorsqu'il est devenu temporairement actionnaire de notre société et qu'il nous a permis d'obtenir, grâce à son cautionnement, plus facilement des crédits bancaires, nous avons pu avoir du temps. Et cela, dans la création d'entreprise, c'est inestimable. En effet, sans ce soutien, nous aurions dû avoir recours très – trop – vite à des investisseurs, ce qui aurait comporté le risque pour nous de perdre le contrôle de l'entreprise.

Avez-vous toujours des contacts avec CCF SA ?

CCF SA a pu et su nous accompagner durant toutes nos phases de développement, en adaptant chaque fois les soutiens à nos attentes. Ainsi, par exemple, nous recherchons actuellement une nouvelle implantation pour notre secteur de production. Là aussi, CCF SA a pu, grâce à son intégration dans l'entité Business Valais, nous soutenir dans ces recherches.

Comment qualifieriez-vous vos relations avec CCF SA ?

Nous nous sommes réellement sentis soutenus dans nos activités, de manière à chaque fois adéquate, professionnelle et pertinente. Nous avons eu affaire à des personnalités connaissant les besoins des entreprises, parfaitement au fait des réalités de notre tissu économique et sachant nous guider dans les subtilités de l'administration.

EVERSYS SA EN CINQ CHIFFRES

2009

DATE DE FONDATION

55

NOMBRE D'EMPLOYÉS

2000

PRODUCTION EN UNITÉS/ANNÉE

97%

POURCENTAGE D'EXPORTATION

35

PAYS DE PRÉSENCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE CCF SA

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

400

SOCIÉTÉS VALAISANNES TRAVAILLENT AVEC CCF SA

102 mios

DE Fr. D'ENGAGEMENTS AU 31.12.2016

34 mios

*DE Fr. D'AIDES FINANCIÈRES DIRECTES OU INDIRECTES
ACCORDÉES EN 2016*

19 mios

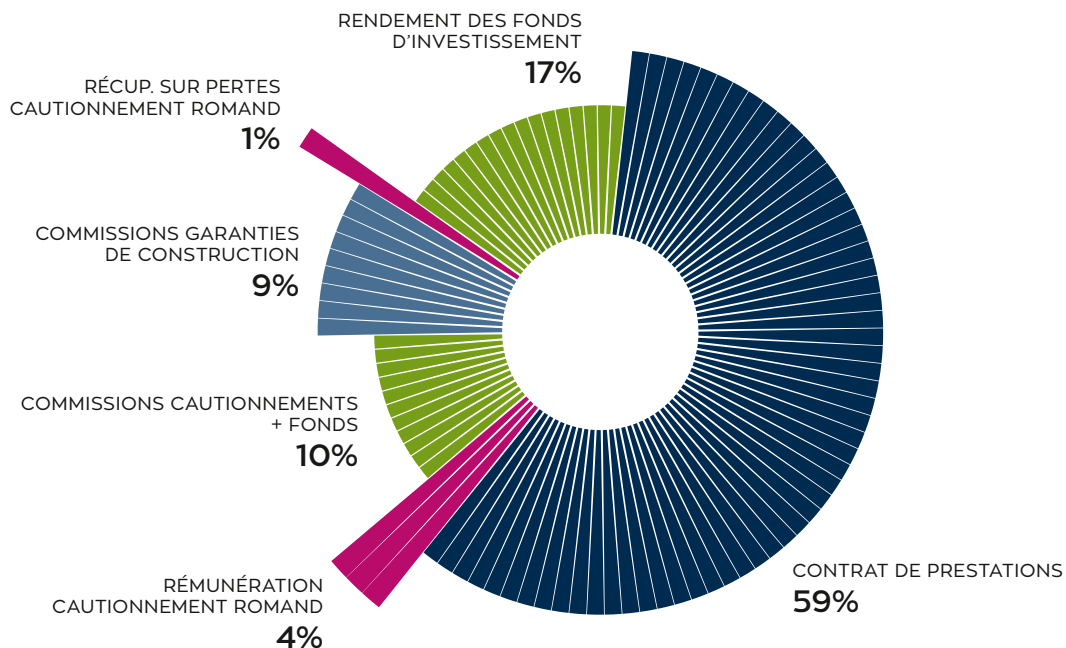
DE Fr. DE GARANTIES DE CONSTRUCTION ÉMISES EN 2016

200

DEMANDES D'AIDES ANALYSÉES CHAQUE ANNÉE

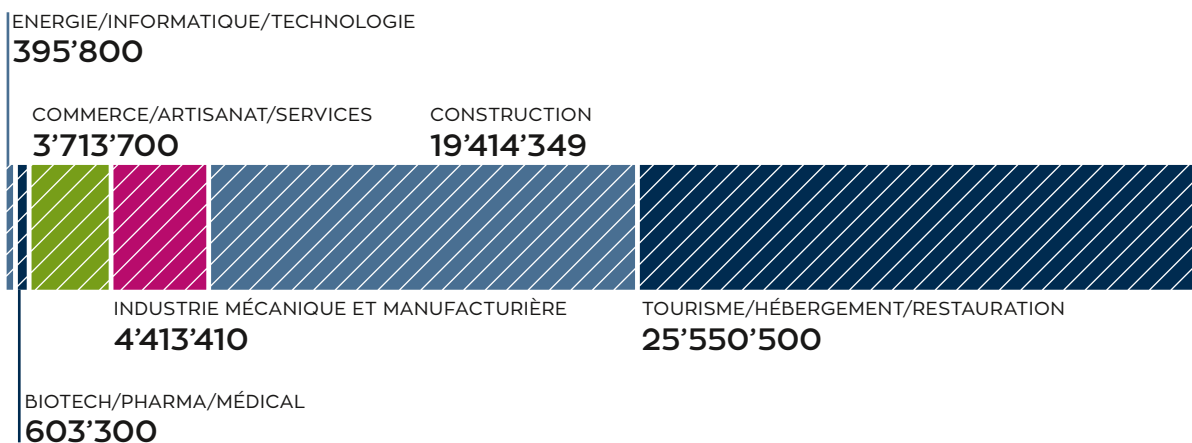
SOURCES DE REVENUS

Répartition des revenus 2016 (Fr. 1'942'342)



ANALYSE DE L'ACTIVITÉ 2016

Répartition des aides accordées en 2016 par secteur (Fr. 54'091'059)



TOTAL DES AIDES ACCORDÉES EN 2016 PAR TYPE (Fr. 54'091'059)

CAUTIONNEMENTS
24'396'200



PRÊTS/PARTICIPATIONS
9'735'000



SUBVENTIONS
795'510

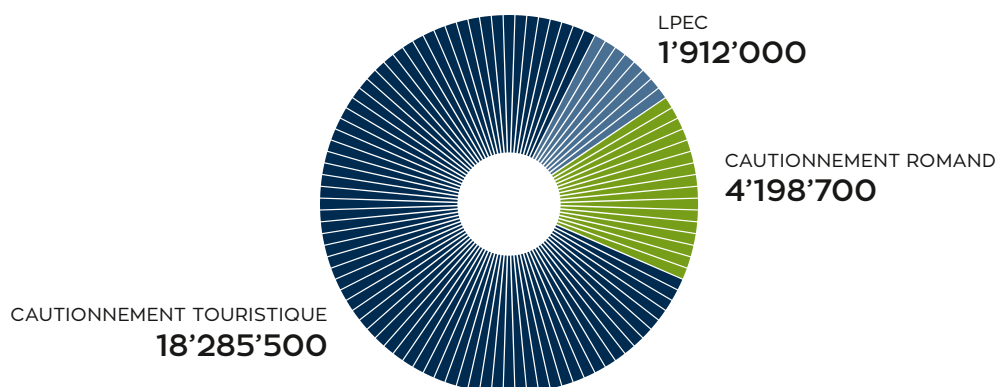


GARANTIES DE CONSTRUCTION
19'164'349

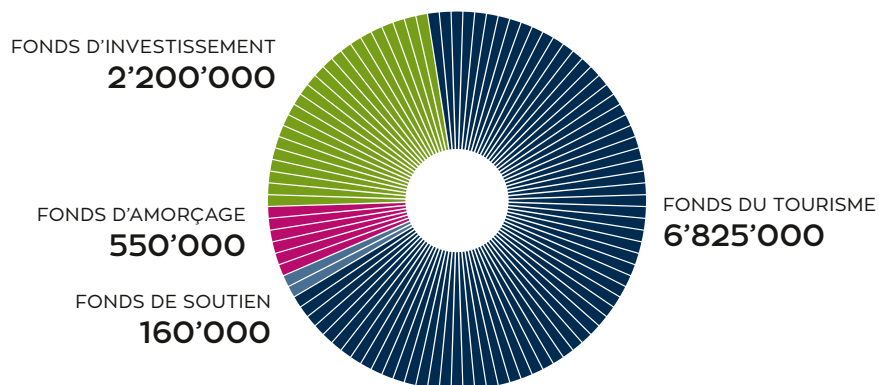


DÉTAILS DES AIDES ACCORDÉES EN 2016 PAR TYPE

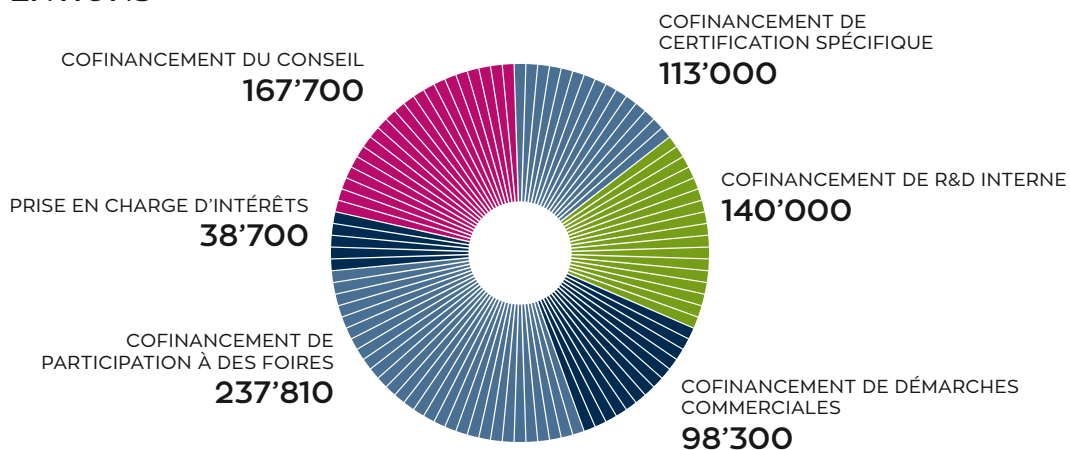
CAUTIONNEMENTS



PRÊTS/PARTICIPATIONS

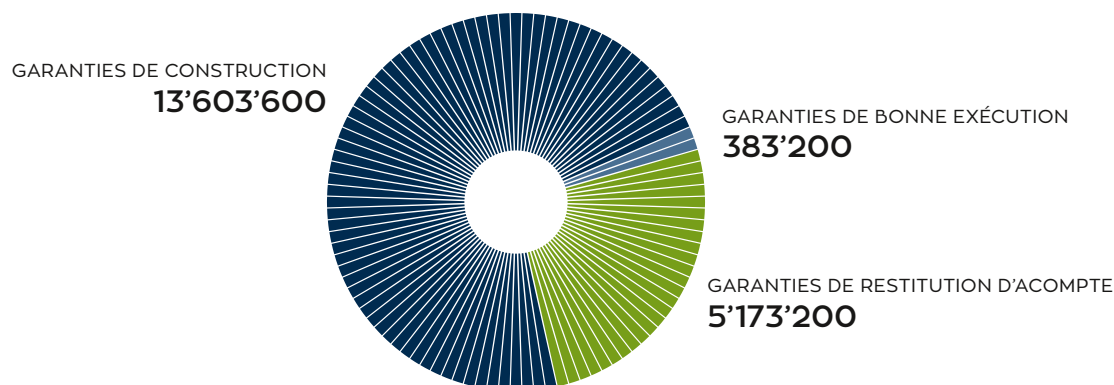


SUBVENTIONS

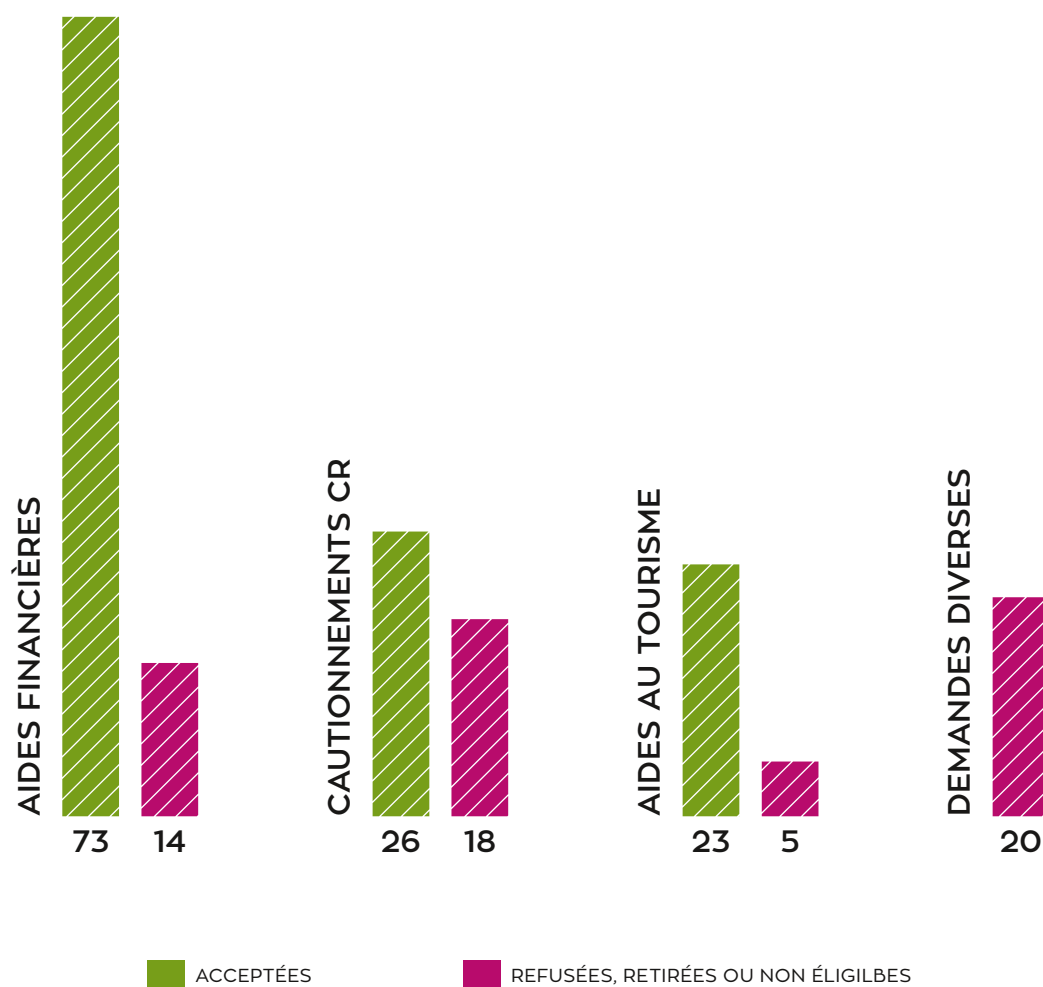


GARANTIES DE CONSTRUCTION ÉMISES EN 2016

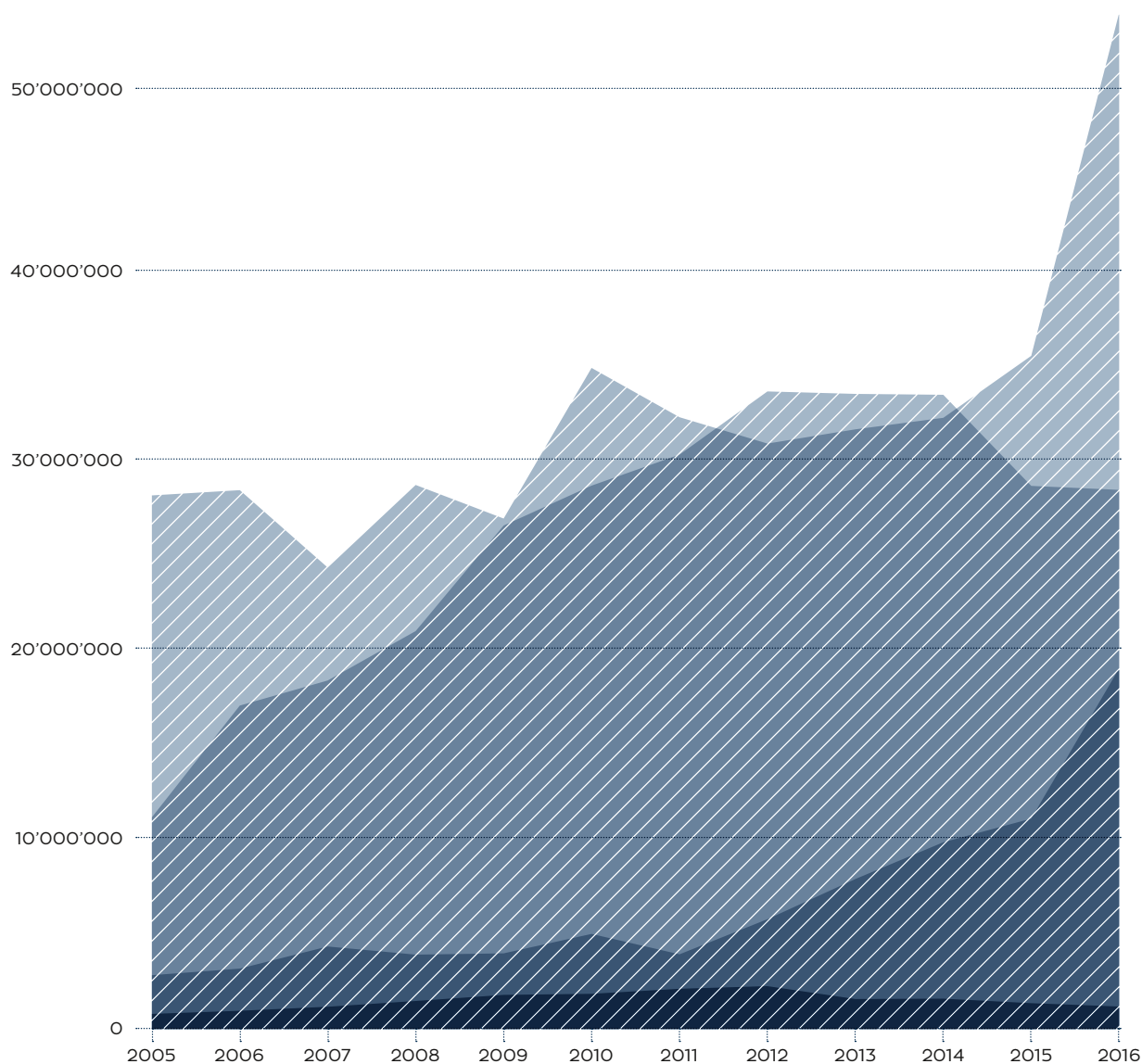
1'036 garanties émises pour Fr. 19.16 mios



NOMBRE DE DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES TRAITÉES EN 2016 (HORS GARANTIES DE CONSTRUCTION)



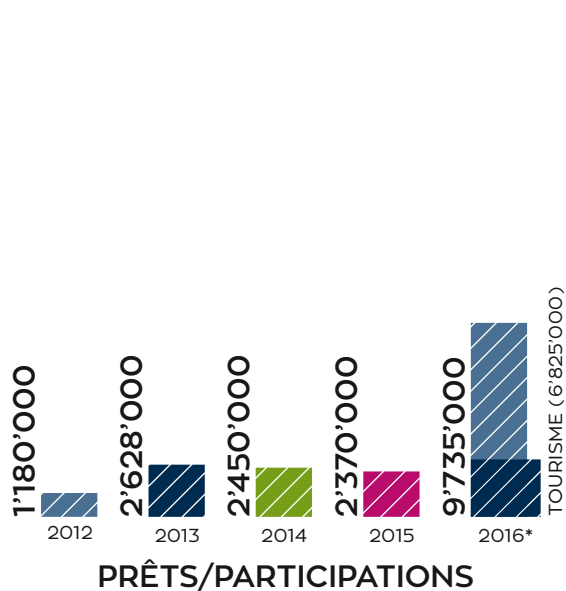
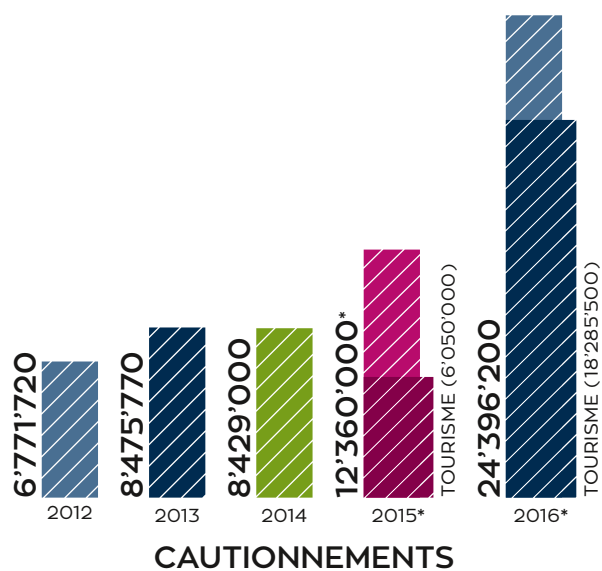
EVOLUTION DES ENGAGEMENTS ET DES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR ANNÉE (DE 2005 À 2016)



- CAUTIONNEMENTS
- GARANTIES DE CONSTRUCTION
- PRÊTS/PARTICIPATIONS
- SUBVENTIONS

EVOLUTION DES AIDES FINANCIÈRES

Comparaison des aides accordées sur 5 ans par type



* Introduction en 2015 et 2016 des nouvelles aides au tourisme (fonds du tourisme et cautionnement touristique)

** Dès 2009, CCF SA a étoffé ses subventions, comme elle disposait de réserves excédentaires. Celles-ci se tarissant, des critères plus stricts ont dû être édictés en 2013.

CAPACITÉ D'ENGAGEMENT ET TAUX D'UTILISATION AU 31.12.2016

	Capacité max. d'engagement au 30.06.2015	Augmentation	Capacité max. d'engagement au 31.12.2016	Engagements au 31.12.2016	Taux d'utilisation
Cautionnements					
Cautionnements touristiques	0	100'000'000	100'000'000	24'335'500	24.3 %
Cautionnements LPEC	40'000'000	0	40'000'000	18'663'633	46.7 %
Cautionnements CR (ex-OVAC)	21'500'000	0	21'500'000	11'333'322	52.7 %
TOTAL	61'500'000	100'000'000	161'500'000	54'332'455	33.6 %
Evolution des fonds					
Fonds du tourisme	0	40'000'000	40'000'000	6'825'000	17.1 %
Fonds de soutien	4'000'000	500'000	4'500'000	3'180'000	70.7 %
Fonds d'investissement	6'512'000	4'726'500	11'238'500	6'291'580	56.0 %
Fonds d'amorçage	2'224'819	1'200'000	3'424'819	2'724'819	79.6 %
TOTAL	12'736'819	46'426'500	59'163'319	19'021'399	32.2 %
Garanties de construction en cours	45'000'000	20'055'094	65'055'094	28'630'894	44.0 %
TOTAL	119'236'819	166'481'594	285'718'413	101'984'748	

EXPERTISE ET INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Expertise

CCF SA est chargée par le Service du développement économique du canton de l'évaluation des demandes d'aides aux investissements via la NPR, émanant notamment des entreprises de remontées mécaniques.

Durant l'exercice 2016, CCF SA a ainsi procédé à l'évaluation de 14 projets d'investissements totalisant Fr. 116'315'265.- et pour lesquels des crédits sans intérêt (NPR) pour un montant de Fr. 25'520'000.- ont été sollicités.

Club valaisan des Business Angels

Les activités du Club se sont poursuivies en 2016 par l'organisation de deux rencontres qui auront permis à 8 sociétés de se présenter devant des investisseurs toujours intéressés au développement économique de notre canton alors que près de 10 nouveaux membres sont venus compléter les investisseurs actifs qui composent le Club.

Ainsi, 2016 aura vu la concrétisation de discussions initiées en 2015 entre différentes sociétés et investisseurs du Club pour des investissements globaux de Fr. 695'000.-.

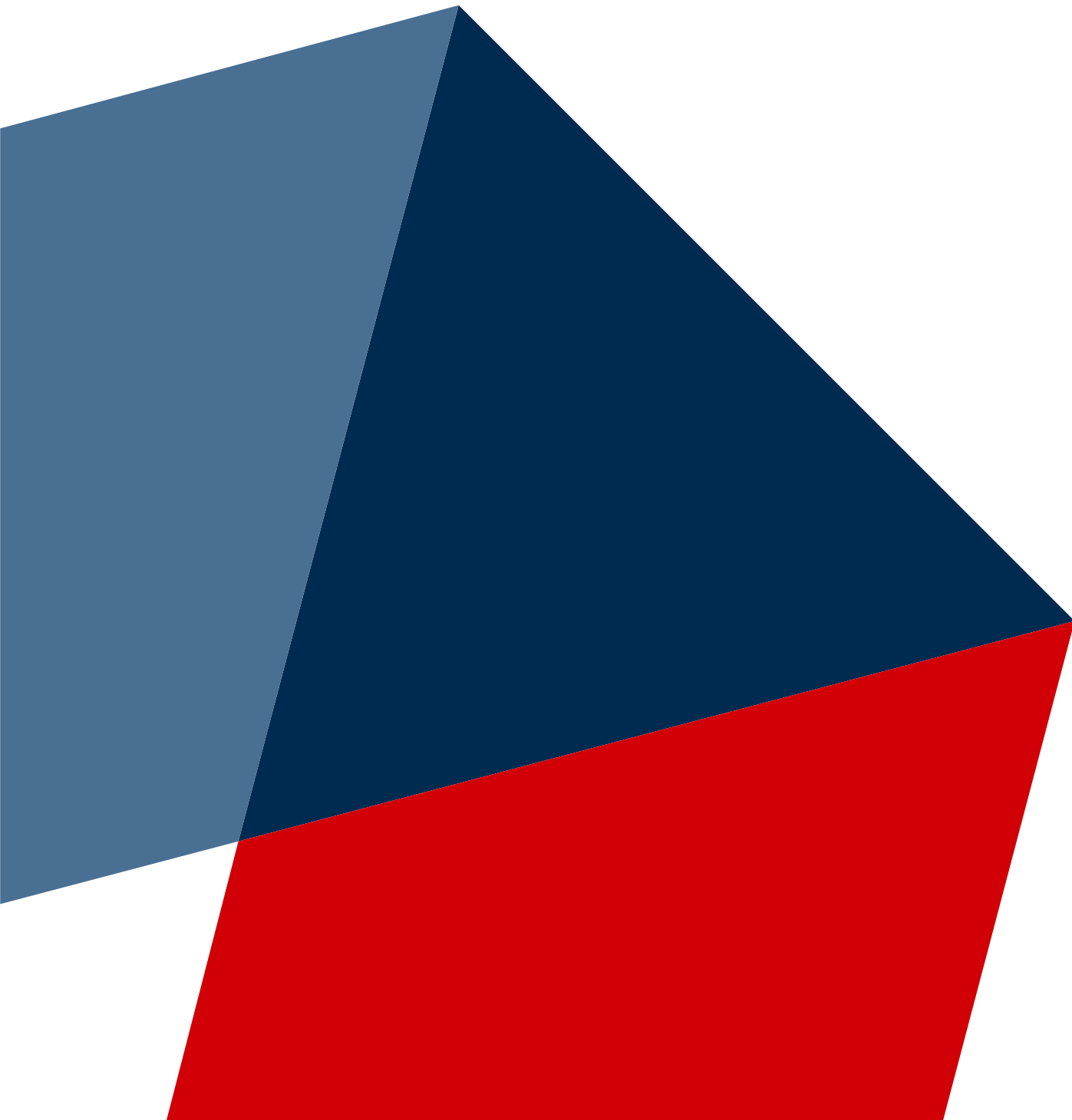
De plus, des mises en relation ont permis à certaines d'entre elles l'ouverture de marchés intéressants tout en débouchant sur des conseils stratégiques probants alors que de nouveaux investissements se concrétiseront probablement en 2017.

Conseil et suivi, aide à la restructuration, aide à la création

180 entreprises ont bénéficié d'un conseil personnalisé, dont 158 dans le cadre de visites d'entreprises effectuées ou de séances d'information lors de l'analyse de requêtes pour un éventuel soutien financier. Cette activité permet d'identifier le besoin réel de l'entreprise et de procéder aux démarches nécessaires, que ce soit par la mise en contact avec des partenaires spécifiques ou, le cas échéant, pour le montage d'un dossier de demande d'aide(s) financière(s).

Par ailleurs, CCF SA a apporté son aide à la création de 13 entreprises et en a soutenu 9 lors de leur restructuration.

ENTREPRISES SOUTENUES
COMPTES - ÉQUIPE



ENTREPRISES AU BÉNÉFICE D'UN SOUTIEN CANTONAL EN 2016 VON DER CCF UNTERSTÜTZTE UNTERNEHMEN 2016 (KANTONALE FINANZHILFEN)

Above Security Europe SA, Sierre	FASA Fonderie et ateliers mécaniques d'Ardon SA, Ardon
Adatis SA, Martigny	Funiculaire St-Luc-Chandolin SA, St-Luc
Aletsch Riederalp Bahnen AG, Bettmeralp	Hans Kalbermatten Thermalbad AG, Naters
Alpin Mécanique Sàrl, Sierre	HELVETIA Games SA, Ayent
Armand Imhof, Bauunternehmung, Naters	Hotel du Muveran, Ovronnaz
Artenproductions SA, Sierre	Imperix SA, Sion
Augurix SA, Monthey	iscreams SA, Sion
Belalp Bahnen AG, Blatten b. Naters	Kasperskian AG, Susten
Bolay.co SA, Grimisuat	KeyLemon SA, Martigny
Boulangerie Michellod SA, Sembrancher	Lemco Précision SA, Vionnaz
Burgener AG, Visp	Les Sources de Brigerbad SA, Brigerbad
Calligraphy.ch SA, Sierre	Luftseilbahn Wiler-Lauchernalp AG, Wiler (Löttschen)
Centre d'Impression Montfort	Lynxx Business Solutions SA, Sion
Schöchli SA, Martigny	Martigny Design Group SA, Martigny
Cinetis SA, Martigny	Matterhorn Group/H&G Burgergemeinde Zermatt, Zermatt
Cordsavings SA, Monthey	Mecatis SA, Iséables
Cortex IT SA, Monthey	MisC sport & loisir Sàrl, Collombey
Cottet Electronic SA, Collombey	Mondema SA, Monthey
Daniel Fournier Agencements d'Intérieurs SA, Martigny	Montagne Alternative SA, Orsières
Digit Arena SA, Martigny	Myotest SA, Sion
Ecovalbois SA, Collombey	Novaconcept SA, Monthey
Energie Solaire SA, Sierre	Opaline SA, Orsières
ÉquiLibres SA, Granges (Salvan)	Optisports Distribution SA, Chippis
Eticolle NBV Pahud Schöchli SA, Sierre	OrphAnalytics SA, Verbier
Even Hook SA (Maxicroc), Sion	Pelco Sàrl, Monthey
Eversys SA, Ardon	PharmAlp SA, Conthey
ExcellGene SA, Monthey	Planet Horizons Technologies SA, Sierre
Express Frigopool SA, Sion	
FairTrace SA, Sierre	

RECO Mécanique SA, Sierre
Remontées Mécaniques Crans Montana
Aminona (CMA) SA, Crans-sur-Sierre
Remontées Mécaniques de Grimentz-
Zinal SA, Grimentz
Rémoras Sàrl, St-Maurice
Saastal Bergbahnen AG, Saas-Fee
Sametec SA, Sion
SICAV Mountain Resort Real Estate Fund,
Sion
Société de la Télécabine de Vercorin SA,
Vercorin
SCEW SA, Uvrier
Solexis SA, Sierre
Späni Anton AG, Visp
Stenheim Suisse SA, Vétroz
SuperVX AG, Sion
Swortec Holding SA, Monthey
Télé Mont-Noble SA, Nax
Tokiwi SA, Martigny
Valais Prime Food AG, Niedergesteln
Valmed SA, Sion
Valperca SA, Raron
Valtest AG, Lalden
Véhicules Industriels SA, Saxon
Vima Link SA, Martigny
Ways Sàrl, Charrat
Zenhäusern Frères SA, Sion

+ **114 BÉNÉFICIAIRES D'UN CAUTIONNEMENT DE CAUTIONNEMENT ROMAND**
114 BEGÜNSTETE EINER BÜRGSCHAFT DER BÜRGSCHAFT WESTSCHWEIZ

+ **208 SOCIÉTÉS INSCRITES À NOTRE REGISTRE DES GARANTIES DE CONSTRUCTION**
208 EINGETRAGENE UNTERNEHMEN IN UNSEREM BAUGARANTIENREGISTER

COMPTES JAHRESRECHNUNG

BILAN BILANZ

En Fr. / In Fr.

ACTIF / AKTIVEN	31.12.16
ACTIF CIRCULANT / UMLAUFVERMÖGEN	26'615'440.64
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme Flüssige Mittel und kurzfristig gehaltene Aktiven mit Börsenkurs	20'998'724.79
Caisse / Kasse	808.65
Poste / Post	1'383'028.56
Banque / Bank	12'218'249.02
Titres et placements / Wertschriften und Anlagen	A) 7'396'638.56
Créances résultant de prestations de services / Forderungen aus Leistungen	5'356'766.93
Débiteurs / Debitoren	356'766.93
Etat du Valais / Staat Wallis	5'000'000.00
Autres créances à court terme / Übrige kurzfristige Forderungen	165'137.60
Avances et prêts / Vorschüsse und Darlehen	119'500.00
Impôt anticipé / Verrechnungssteuer	45'637.60
Actifs de régularisation / Aktive Rechnungsabgrenzungen	94'811.32
ACTIF IMMOBILISÉ / ANLAGEVERMÖGEN	17'374'645.47
Immobilisations financières / Finanzanlagen	15'388'645.47
Prêts à long terme / Langfristige Darlehen	B) 12'187'000.00
Participations / Beteiligungen	C) 3'201'645.47
Immobilisations corporelles / Sachanlagen	1'986'000.00
Mobilier et machines / Mobiliar und Maschinen	91'000.00
Immeuble / Immobilien	4'099'659.48
./.. Fonds d'amortissement immeuble / Wertberichtigung Gebäude	-2'204'659.48
TOTAL	43'990'086.11
PASSIF / PASSIVEN	
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME / KURZFRISTIGES FREMDKAPITAL	24'498'157.81
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services / Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen	85'006.59
Aides financières / Finanzhilfen	24'268'799.61
Fonds engagés / Eingesetzte Mittel	D) 14'187'643.93
Fonds disponibles / Freie Mittel	10'081'155.68
Passifs de régularisation / Passive Rechnungsabgrenzungen	144'351.61
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME / LANGFRISTIGES FREMDKAPITAL	3'908'110.00
Provisions / Rückstellungen	3'908'110.00
Provisions du fonds d'investissement / Rückstellungen Investitionsfonds	E) 3'158'110.00
Provisions pour garanties de construction / Rückstellungen Baugarantien	F) 750'000.00
CAPITAUX PROPRES / EIGENKAPITAL	15'583'818.30
Capital-actions A / Aktienkapital A	5'152'350.00
Capital-actions B / Aktienkapital B	7'238'500.00
Réserve légale issue du bénéfice / Gesetzliche Gewinnreserve	1'538'573.83
Réserve statutaire issue du bénéfice / Statutarische Gewinnreserve	1'353'159.38
Bénéfices cumulés / Kumulierte Gewinne	73'520.83
Résultat de l'exercice / Jahresergebnis	256'734.26
Propre part au capital / Eigene Kapitalanteile	-29'020.00
TOTAL	43'990'086.11

COMPTE DE PROFITS & PERTES ERFOLGSRECHNUNG

En Fr. / In Fr.

2016

Contrat de prestations / Leistungsvertrag	1'150'000.00
Rendement des fonds investis / Ertrag der investierten Mittel	293'013.20
+/- value sur fonds investis / Gewinn/Verlust der investierten Mittel	35'000.00
Attribution à la provision pour fonds d'investissement / Zuweisung an Rückstellungen Investitionsfonds	E) -1'267'081.50
Rendement net des fonds investis / Netto Erlöse aus Investitionen	-939'068.30
Récupération s/perte CR / Rückvergütung bestehende Verluste BW	66'695.45
Restitution UCSA/SECO / Verlustanteil UCSA/SECO	-52'757.20
Récup. nette des pertes s/cautionnement CR / Nettøergebnis aus Rückvergütung bestehender Verluste BW	13'938.25
Commissions garanties / Kommissionen aus Baugarantien	167'971.28
Attribution à la provision pour garanties / Zuweisung an Rückstellungen Baugarantien	F) -150'000.00
Résultat net sur garanties / Nettøergebnis aus Baugarantien	17'971.28
Commissions cautionnements et fonds / Kommissionen aus Bürgschaften und Fonds	205'220.00
Rémunération CR / Rückübertragung BW	76'590.25
Autres produits / Übrige Erträge	609.87
TOTAL DES REVENUS / TOTAL ERTRÄGE	525'261.35
Charges de personnel / Personalkosten	1'196'310.21
Honoraires et frais CA / Sitzungen VR und Kommission	182'846.74
Frais de locaux / Miete u. Kosten Räumlichkeiten	29'652.75
Frais de promotion et déplacement / Werbe- u. Reisespesen	15'256.60
Administration et communication / Administration und Kommunikation	119'934.71
Amortissements / Abschreibungen	64'439.78
TOTAL DES CHARGES / TOTAL AUFWÄNDE	1'608'440.79
RÉSULTAT D'EXPLOITATION / BETRIEBSERGEBNIS	-1'083'179.44
Dissolution de la provision sur placement / Auflösung Wertberechtigung Wertschriften	G) 1'141'813.20
Dissolution d'autres provisions / Auflösung anderer Rückstellungen	165'525.23
Variation de provisions / Veränderung der Rückstellungen	1'307'338.43
Recettes locatives / Mietertrag	50'580.00
./ Charges d'immeuble / Gebäudeaufwand	-19'082.55
./ Amortissement s/immeuble / Gebäudeabschreibung	-29'500.00
Résultat hors exploitation / Betriebsfremder Erfolg	1'997.45
Produits des titres et intérêts / Wertschriftenertrag und Zinsen	155'224.56
Plus-value / moins-value s/titres / Wertsteigerung /-minderung Wertschriften	10'206.91
Charges financières / Finanzaufwand	-72'736.32
Résultat financier / Finanzergebnis	92'695.15
Produits exceptionnels, uniques ou hors période / Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Ertrag	H) 62'607.99
./ Charges exceptionnelles, uniques ou hors période / Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Aufwand	I) -67'489.32
Résultat exceptionnel, unique ou hors période / Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Erfolg	-4'881.33
RÉSULTAT AVANT IMPÔT / ERGEBNIS VOR STEUERN	313'970.26
./ Impôts directs / Direkte Steuern	57'236.00
RÉSULTAT NET / NETTOERGEBNIS	256'734.26

ANNEXES ANHANG

1. INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS / ANGABEN ÜBER DIE IN DER JAHRESRECHNUNG ANGEWANDTEN GRUNDSÄTZE

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier des articles régissant la comptabilité commerciale et la présentation des comptes annuels du Code des obligations (art. 957 à 962). Suite à la fusion par absorption avec l'OVAC du 14.6.2016, les comptes sont présentés pour le premier exercice de la nouvelle entité sans comparatif avec l'année précédente.

Die vorliegende Jahresrechnung wurde gemäss den Vorschriften des Schweizerischen Gesetzes, insbesondere der Artikel über die kaufmännische Buchführung und Rechnungslegung des Obligationenrechts (Art. 957 bis 962) erstellt. Aufgrund der Fusion durch Übernahme der BWG vom 14.6.2016 wird der erste Jahresabschluss ohne Vorjahresvergleich präsentiert.

2. COMMENTAIRES SUR LE BILAN ET LE COMPTE D'EXPLOITATION / ERLÄUTERUNGEN ZU DEN BILANZ- UND ERFOLGSRECHNUNGSPOSITIONEN

31.12.16

A) Répartition des titres et placements / Verteilung der Wertschriften und Anlagen

Obligations CHF / Obligationen CHF	Fr.	3'192'008
Obligations monnaie étrangère / Obligationen Fremdwährung	Fr.	416'111
Actions suisses / Schweizerische Aktien	Fr.	3'066'773
Actions étrangères / Fremde Aktien	Fr.	272'807
Fonds alternatifs / Alternative Fonds	Fr.	448'940

B) Répartition des prêts à long terme / Verteilung der langfristigen Darlehen

Fonds d'investissement / Investitionsfonds	Fr.	3'007'000
Fonds d'amorçage / Seed money Fonds	Fr.	1'460'000
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	Fr.	3'030'000
Fonds de capital proximité / Fonds Kapital der Nähe	Fr.	1'400'000
Fonds du tourisme / Tourismusfonds	Fr.	3'100'000
Autres prêts / Andere Darlehen	Fr.	190'000

C) Répartition des participations (à caractère durable, découlant du contrat de prestations avec l'Etat du Valais) / Aufteilung der Beteiligungen (fortdauernd, aus dem Leistungsvertrag mit dem Staat Wallis)

Fonds d'investissement / Investitionsfonds	Fr.	934'449
Fonds d'amorçage / Seed money Fonds	Fr.	1'117'197
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	Fr.	150'000
Participation Cautionnement Romand / Bürgschaft Westschweiz Beteiligung	Fr.	1'000'000

D) Répartition des fonds engagés / Verteilung der engagierten Fonds

Cofinancements / Mitfinanzierungen	Fr.	1'172'794
Prise en charge des intérêts / Zinskosten Beiträge	Fr.	285'030
Fonds d'amorçage / Seed money Fonds	Fr.	2'724'820
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	Fr.	3'180'000
Fonds du tourisme / Tourismusfonds	Fr.	6'825'000

E) Sur la base d'une évaluation systématisée du risque pour chaque investissement / Auf der Basis einer systematischen Risikoevaluation für jedes Investment

F) Provision globale de 2.5% des engagements en cours. Objectif de 5% visé à terme. / Globale Rückstellung um 2.5% der eingesetzten Mittel. Mittelfristiges Ziel von 5%.

G) Dissolution de la provision sur placement découlant de la fusion avec l'OVAC. Les placements sont évalués à leur cours au 31.12 / Auflösung der Wertberechtigung Wertschriften bezüglich der Fusion mit der BWG. Die Wertschriften werden zum Kurswert per 31.12 bewertet.

H) Produits exceptionnels / A.o. Ertrag

Remise d'impôt 2015 / Steuererlass 2015	Fr.	55'442
Dividende faillite Swissair / Dividend aus Swissair Konkurs	Fr.	5'098
Remboursement d'assurance / Kostenrückerstattung Versicherung	Fr.	2'068

I) Charges exceptionnelles / A.o. Aufwandes

Frais de fusion / Fusionskosten	Fr.	67'489
---------------------------------	-----	--------

3. LA MOYENNE ANNUELLE DES EMPLOIS À PLEIN TEMPS NE DÉPASSE PAS LE SEUIL DE 10. / DER JAHRESDURCHSCHNITT DER VOLLZEITSTELLEN LIEGT NICHT ÜBER DEM RICHTWERT 10.	
4. ACTIONS PROPRES / EIGENE AKTIEN	
	Fr. 29'020
Nbre d'actions / Aktienzahl	794
Acquisitions de la période / Anschaffungen während der Periode	250
Aliénations de la période / Veräusserungen während der Periode	0
5. TOTAL DES ENGAGEMENTS DE CCF SA SOUS FORME DE CAUTIONNEMENTS, GARANTIS PAR L'ETAT DU VALAIS / BÜRGCHAFTSVERPFLICHTUNGEN DER CCF AG, ABGESICHERT VOM STAAT WALLIS	
Total des cautionnements LPEC / Total der Bürgschaften WFG	Fr. 18'663'633
Dossiers / Gesuche	41
Total des cautionnements touristiques / Total der Bürgschaften Tourismus	Fr. 24'335'500
Dossiers / Gesuche	18
6. TOTAL DES ENGAGEMENTS DE CCF SA SOUS FORME DE GARANTIES DE CONSTRUCTIONS DU VALAIS / TOTAL VERPFLICHTUNGEN AUS BAUGARANTIE DER CCF AG	
Total des garanties / Total der Garantien	Fr. 28'630'894
Nombre / Anzahl	1'776
7. DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE / VERBINDLICHKEITEN GEGENÜBER EINRICHTUNGEN DER BERUFLICHEN VORSORGE	
	Fr. 12'652
8. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS / BEDINGTE VERPFLICHTUNGEN	
	Fr. 850'000
Dossiers / Gesuche	3
9. POSTPOSITIONS DE PRÊTS ACCORDÉS / RANGRÜCKTRITTE VON GEWÄHRTEN DARLEHEN	
	Fr. 20'000
Dossiers / Gesuche	1

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

ANTRAG DES VERWALTUNGSRATES ÜBER DIE VERWENDUNG DES BILANZGEWINNES

En Fr. / In Fr.

BENEFICE DISPONIBLE / BILANZGEWINN	31.12.2016
Bénéfices cumulés / Kumulierte Gewinne	73'520.83
Bénéfice de l'exercice / Jahresgewinn	256'734.26
SOLDE À DISPOSITION / BILANZGEWINN	330'255.09
PROPOSITION D'UTILISATION / ANTRAG ÜBER DIE VERWENDUNG	
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice / Zuweisung an die gesetzliche Gewinnreserve	15'000.00
Dividende actionnaires B 3% / Dividende Aktionäre B 3%	217'155.00
Report à compte nouveau / Vortrag auf neue Rechnung	98'100.09
TOTAL	330'255.09

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Autre information

Les comptes annuels de la société CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 2 mars 2016.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration. En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 27 février 2017

BDO SA
Bastien Forré,
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Gaëtan Constantin

BERICHT DER REVISIONSSTELLE

Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Als Revisionsstelle haben wir die beiliegende Jahresrechnung der CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang für das am 31. Dezember 2016 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Verantwortung des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Verwaltungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstössen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2016 abgeschlossene Geschäftsjahr dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

Sonstiger Sachverhalt

Die Jahresrechnung der CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA für das am 31. Dezember 2015 abgeschlossene Geschäftsjahr wurde von einer anderen Revisionsstelle geprüft, die am 2. März 2016 ein nicht modifiziertes Prüfungsurteil zu diesem Abschluss abgegeben hat.

Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 728 OR) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbaren Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Verwaltungsrates ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert. Ferner bestätigen wir, dass der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht, und empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Sion, 27. Februar 2017

BDO AG
Bastien Forré,
Leitender Revisor
Zugelassener Revisionsexperte

Gaëtan Constantin

CONSEIL D'ADMINISTRATION VERWALTUNGSRAT

Jean-Pierre MORAND

Président - Associé du cabinet d'avocats Kellerhals Carrard

Präsident - Partner der Anwaltskanzlei Kellerhals Carrard

Mischa IMBODEN

Vice-Président - Associé de TRAG Treuhand & Revisions AG

Vize-Präsident - Mitinhaber der TRAG Treuhand & Revisions AG

Andreas BINDER

Président de Matterhorn Group Management AG

Präsident der Matterhorn Group Management AG

Gabriel DÉCAILLET

Directeur du Bureau des Métiers

Direktor des Walliser Arbeitgeberverband

Raphaël EPINEY

Relationship Manager Clientèle Entreprises Valais, UBS Switzerland

Relationship Manager Geschäftskunden Wallis, UBS Switzerland

Patricia LORENZ

CFO de Mimotec SA

CFO der Mimotec SA

Mauricio RANZI

Directeur de CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA

Direktor der CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA

Pierre-Marie RAPPAZ

Délégué aux questions économiques, Etat du Valais

Delegierter für Wirtschaftsfragen, Kanton Wallis

Oliver SCHNYDER

Membre de la Direction générale de la Banque Cantonale du Valais

Mitglied der Generaldirektion der Walliser Kantonalbank

COLLABORATEURS/TRICES MITARBEITER/INNEN



Derrière / Hinten

Symphonia ROUX-DIETTER, Sibylle GRANDIDIER, Ralph TSCHOPP, Céline REMONDEULAZ, Damien ROCH, Milena BINER

Devant / Vorne

Gérard HERTLI (Directeur-adjoint / Vizedirektor), Jacques METRAILLER (Directeur / Direktor), Irene RIEDER (Membre de la Direction - Responsable Haut-Valais / Mitglied der Direktion - Verantwortliche Oberwallis)